



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Adjointes d'enseignement

Question écrite n° 39763

#### Texte de la question

M Jacques Rimbault attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de création d'un CAPES de documentation, ainsi que de l'intégration dans le corps des certifiés des adjoints d'enseignement documentalistes déjà en poste. Ces mesures permettraient, d'une part, le recrutement d'un personnel qualifié dont les fonctions aujourd'hui sous-estimées sont pourtant primordiales au sein des établissements scolaires et, d'autre part, de réhabiliter le statut des personnels déjà en place. Il lui demande de prendre les dispositions nécessaires afin de satisfaire une revendication légitime de ces personnels.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Rimbault Jacques](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39763

**Rubrique :** Enseignement secondaire: personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale, de la recherche et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 1988, page 1816